

Règlement PFAS / Restriction des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS)

Daté de l'octobre 2025

emico vous tient informés des effets des réglementations actuelles sur les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) en ce qui concerne nos lignes de produits.

Après un examen minutieux et sur la base des informations qui ont été mises à notre disposition par nos fournisseurs de matières premières, nous pouvons partir du principe que nos produits offerts dans notre boutique en ligne sur www.emico.com ne contiennent pas de substances PFAS, PFOS ou PFOA.

Nous coopérons en continu avec notre fournisseur afin de garantir que les matières et composants utilisés correspondent aux niveaux de qualité et sécurité les plus élevés et sans substances PFAS, PFOS ou PFOA. Compte tenu des informations actuellement disponibles, aucune de ces substances n'est utilisée dans nos produits.

Cette information est basée sur l'état actuel de nos connaissances et les indications de nos fournisseurs. Celle-ci sert exclusivement d'information générale et ne représente aucune assurance ou garantie contraignantes. Une éventuelle contamination ultérieure ou manipulation de la composition des matériaux au cours de la chaîne logistique est en dehors de notre contrôle. La responsabilité de l'application, traitement et maniement sûres, adéquats et conformes au droit, doit être portée par le client.

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter notre équipe du département par téléphone au +49 9621 675450 ou par courriel à sales@emico.com.

(Cette déclaration est valable sans signature)